

Objet : projet de vie de _____

Mmes, Mrs,

Novembre 200_ a amené avec lui plein de changements dans la prise en charge de X

Sa vie scolaire et sociale & ses loisirs :

Au niveau scolaire, X va **4 fois à l'école maternelle**. L'intégration se passe bien, il fait sa place au sein du groupe.

Sa maîtresse l'accueille dorénavant -depuis mi-novembre- 1h30 le mardi matin, sans AVSI. Sur ce temps sans AVSI, il écoute les consignes, participe en psychomotricité et pour le reste papillonne, en observant ce qui se passe « sans déranger la classe ». A suivre, ce sont ses débuts sans AVSI...

A noter toutefois que lorsque la maîtresse est absente, ou en grève, l'école me demande de ne pas mettre X à l'école ; sur ces jours, si je dois travailler, cela complique les choses !

Nous avons obtenu que Mme X qui s'occupait de lui l'an passé puisse rester sur X en qualité d'AVSI, à raison de 9 h/semaine.

X s'est beaucoup posé et arrive maintenant à participer, à se concentrer sur une activité 15 minutes de plus que l'an passé (avant il papillonnait 2 mn).

Toutefois, restant toujours très fatigable, cela peut influencer énormément le déroulement de sa matinée. Il y va également le jeudi après-midi et contre toute attente il fait la sieste régulièrement !

Le bilan de retour de l'école est **positif**, il va vers les autres enfants, fonctionnent beaucoup au toucher. Le seul travail en cours est celui de la socialisation, X pour le moment n'est pas entré dans les apprentissages.

Centre aéré :

Il va 2h30 le mercredi matin sur le CLSH _____. Il est aidé dans les activités et pour son autonomie **par une monitrice éducatrice (par une tierce personne du service)** Handicap Loisirs. C'est cette même personne qui aujourd'hui s'occupe de lui à la maison (en lieu et place de l'assistante maternelle) quand nous travaillons, elle fait ainsi le lien avec l'école et le centre aéré.

X s'est très vite attaché à elle, cela se passe très bien. Elle le fait travailler dans son quotidien sur l'autonomie et la communication. (il n'est toujours pas propre, ne parle pas du tout, il a encore des difficultés dans la motricité fine).

Le bilan de la directrice du centre aéré et de l'équipe est **positif** avec une bonne intégration et une bonne participation de X aux activités, à son niveau bien entendu.

Nous avons décidé de retirer X du SESSAD de _____ où il allait 2 séances/semaine avec l'éducatrice Y (cf. copie courrier jointe). Plusieurs points nous « chiffonnaient » :

1/ le transport du mardi en taxi ne se passait pas dans des conditions optimales (grands avec handicaps différents, qui pouvaient se montrer plus « nerveux »...).

2/ L'éducatrice venait de finir son mois d'observation et le bilan qu'elle avait fait ne correspondait pas au petit homme que nous connaissions, ni au bilan de l'école et du centre aéré.

De plus, Mr Y- psychomotricien- qui suit X depuis plus d'un an a été également surpris de ce bilan qui ne correspondait pas, pour lui, à X.

X tournait le dos aux enfants de son groupe de SESSAD, et d'après l'éducatrice faisait ses activités dans son coin sans se préoccuper de l'environnement. De plus, l'atelier du mardi après-midi le fatiguait beaucoup trop (il dort 1h30 l'après-midi normalement).

3/ Ce bilan nous a d'autant plus inquiété qu'on le trouvait triste depuis 2 mois, hypotonique, sans envie, il avait moins d'entrain et semblait se traîner de plus en plus (même chez le psychomotricien, séance qu'il adore), l'orthophoniste se demandant même s'il n'était pas « en dépression ».

4/ L'éducatrice nous a expliqué qu'une prise en charge plus englobante et plus personnelle serait peut-être mieux pour X à envisager pour l'an prochain, en nous parlant de l'IME !!! Nous nous sommes renseignés, et pour nous il n'y a en aucun cas sa place.

5/ Le hasard a voulu que X au début du mois de novembre soit tombé malade, enchaînant alors 2 semaines de vacances + 10 jours à la maison sans sortir. Nous sommes allés dans la famille, nous avons fait des ateliers de travail à la maison, ballades etc...et son enthousiasme est peu à peu revenu.

Ce sont toutes ces choses qui nous ont confortées dans notre décision de le retirer du SESSAD

En bref son planning,

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin	<p>ECOLE Avec AVSI</p>	<p>ECOLE sans AVSI (1h30)</p> <p>Maison (avec sa maman)</p>	<p>CLSH avec HANDILOI SIRS</p>	<p>(Avec sa maman) 9h30/10h30 PSYCHO.</p> <p>11h/12h ERGO</p>	<p>ECOLE Avec AVSI</p>
Après-midi	<p>Maison MONITEUR 1 lundi sur 2 Sa maman 1 lundi /2</p>	<p>Maison (avec sa maman)</p> <p>Sieste 16/17h PSYCHOLOGUE</p>	<p>13h/14h ERGO Maison Avec MONITEUR</p>	<p>Avec MONITEUR ECOLE Avec AVSI MONITEUR</p>	<p>Maison (avec sa maman) Sieste 15h45/16h30 PSYCHOMOTRIC IEN</p>

Coûts engagés mensuellement:

<i>SOINS</i>	<i>MONTANTS ENGAGES</i>
Psychomotricien	De 160€ à 210€/mois (40€ séance + 50€ réunion scolaire)
Couches	3 à 4 paquets/mois à raison de 15€ le paquet de 16/26 kg = 45€/mois
Frais de déplacement	Psychomotricien 1 séance + adresse Soit 20km AR / semaine soit 39,84€/mois Orthophoniste ; adresse , 1 séance/semaine Soit 7,72 Km AR x4 séances x 0,498* = 15,37€/mois Ergothérapeute + adresse, 2 séances, soit 4 voyages/ semaine soit 33,76 Km par semaine soit 67,24€/mois (sur 4 semaines) (dont 1 séance voyage AR Moniteur 17,50€ frais de déplacement) Psychologue , + adresse, 2 séances soit 4 voyages/semaines soit 31,4 Km/semaine soit 62,54€/mois
Accompagnatrice Maison	885 € pour 50 heures d'intervention quand on travaille tous les deux – cf. devis joints et contrat
<u>Ergothérapeute</u>	45€ la séance x 8 séances /mois soit 360€ par mois (+235,80€ donné pour le bilan) – cf. devis joints
<u>Psychologue</u>	40€ la séance x 8 séances /mois soit 320€ par mois (+200€ pour le bilan) – cf. devis joints

* selon le barème du ministère des finances disponible :

<http://www11.minefi.gouv.fr/boi/boi2008/5fpub/textes/5f208/5f208.pdf> et pour notre véhicule (cf voiture)

FINANCES :

Moi, sa mère, je suis toujours à mi temps imposé (donc impossible de ne pas travailler le mercredi !), et il m'est impossible d'augmenter pour le moment mon temps de travail au vu du planning de X qui risque d'être encore comme ça jusqu'à sa grande section de maternelle ! D'autant qu'augmenter mon temps de travail signifierait un coût supplémentaire pour la garde à domicile !

Nous n'avons plus d'aide de la CAF (le PAJE n'intervient pas sur ce type de garde).

La mairie nous aide pour l'emploi de la monitrice éducatrice par le biais d'un **PRE provisoire** en attendant la notification de la MDPH. Sans cette aide, nous n'aurions pas pu nous en sortir.

SUIVI MEDICAL :

Nous avons contacté le **CRERA** de Z pour des tests sur l'autisme/TED. Nous sommes donc sur liste d'attente de 8 mois, nous avons rendez vous avec le Dr _____ pour mai /juin 200_ (rendez vous que nous allons tenter d'avancer avec le neurologue).

Nous avons vu le **génétiicien et le neurologue** puisque les examens pour la *diagnostic* suite à l'IRM sont négatifs. L'équipe de Paris a orienté vers _____ et une nouvelle IRM est prévue pour janvier 200_ avec de nouveaux examens dans ce sens.

Donc recherche _____ en cours + bilan chromosomique en attente depuis février 200_.
cd certificat médical joint.

PRISE EN CHARGE SANTE :

X continue à être suivi par son **psychomotricien en libéral**, Mr _____

Nous avons du passer l'**orthophonie** à une seule séance/semaine, Mme Z ne pouvant prendre X sur les plages horaires restées libres.

Actuellement l'orthophoniste doit prendre contact avec l'ergothérapeute et la psychologue pour savoir s'il faut maintenir l'orthophonie ou faire une pause au vu des nouvelles prises en charge qui débutent, et, suite aux 2 mois difficiles qu'il vient d'avoir.

Nous avons demandé à l'orthophoniste de continuer en attendant ces rencontres puisque la séance de la semaine passée s'est très bien déroulée, mais également et surtout afin de voir ce qui se passe sans le SESSAD. Nous envisageons de nous contacté une orthophoniste plus spécialisé sur les enfants TED dans les mois qui viennent si Mme X estime ne pas savoir comment aider X au mieux.

Nous avons rencontré une ergothérapeute spécialisée en TED et autisme ainsi qu'une psychologue qui ont engagé un bilan avec X.

Elles nous ont toutes deux expliqué qu'il avait un gros potentiel, plein d'énergie, mais que pour les troubles du comportement dont il souffre, il y a des techniques précises pour l'aider à grandir et à apprivoiser le monde, techniques qui ne s'improvisent pas...et qui lui permettront d'entrer dans les apprentissages.

C'est pourquoi nous obtenons pour une prise en charge en libérale et individuel, nous avons pu constater qu'au regard des besoins de X ce type de prise en charge est une valeur ajoutée indiscutable.

Ce sont nos ressentis, les capacités dont nous le savons pourvu et le retour de sa joie de vivre qui nous confortent dans ce choix de prises en charge individuelles pour X.

Il sera donc suivi dorénavant par Mme Z , ergothérapeute, et par N, psychologue, à raison de 2h / semaine par spécialiste.

L'**ergothérapeute** et la **psychologue** le suivent dorénavant en séances de travail individuel.

Afin qu'il continue à progresser comme il le fait, il est indispensable qu'il suive sa scolarité dans son école maternelle avec un accompagnement individuel. Il s'y sent bien et commence enfin à se faire « des copains ». Grâce à C, (*l'accompagnatrice au domicile et au centre de loisirs*), il est plus posé, plus calme, il n'est plus baladé à droite et à gauche avec des assistantes maternelles non formées, et il peut profiter de l'aide de C pour avancer.

Nous avons besoin d'aide pour aider X au mieux.

Merci de nous entendre
Mme et Mr _____

Pièce à joindre à ce document : demande d'invalidité à 80% précédemment envoyée la semaine passée ; merci de prendre note également de notre demande de carte de stationnement handicapé qui nous serait fort utile pour les rendez-vous chez les spécialistes.